

ZONES NON AGRICOLES ET PÉPINIÈRES ORNEMENTALES



Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N°85 - Jeudi 21 juillet 2016

SOMMAIRE

Ravageurs.....	2
Cicadelle blanche, <i>Metcalfa pruinosa</i>	2
Cochenille australienne, <i>Icerya purchasi</i>	3
Tenthrede du rosier, <i>Allanctus sictus</i>	3
Processionnaire du pin, <i>Thaumetopoea pityocampa</i>	3
Pyrale du buis, <i>Cydalima perspectalis</i>	4
Maladies.....	5
Oïdium du platane, <i>Erysiphe platani</i>	5
<i>Xylella fastidiosa</i>	5

Ravageurs

Cicadelle blanche, *Metcalfa pruinosa*

Diverses espèces de végétaux sont fortement attaquées par la cicadelle blanche sur le secteur de Saint-Jeannet dans les Alpes-Maritimes.

Elle a notamment été signalée sur :

- Figuier
- Buis
- Noyer
- Rosier
- Bougainvillier
- Tilleul
- Arbre de Judée

Les niveaux d'infestation sont variables en fonction des plantes hôtes mais on constate des attaques importantes sur figuier principalement avec présence de fumagine. Sur l'ensemble des autres végétaux la présence est faible à modérée avec présence de miellat.

Metcalfa pruinosa est un insecte piqueur-suceur qui s'attaque à une large gamme de plante hôtes. Elle se nourrit de la sève des plantes. Celle-ci peut provoquer d'importants dégâts.

Les adultes sont bleu gris avec une couche blanchâtre et mesurent 7 à 9 mm, les femelles pondent à partir de mi-août jusqu'à fin septembre. A l'éclosion, les larves se regroupent en colonies sur les faces inférieures des feuilles où elles se nourrissent. Pendant le mois de juillet, 5 stades larvaires se succèdent avant l'apparition des adultes.

Les plantes attaquées sont affaiblies de 2 façons :

- Par les piqûres d'alimentation de l'insecte qui provoquent un avortement des bourgeons et une fragilisation des rameaux qui deviennent cassants.
- Par la présence de fumagine qui se développe sur le miellat, la photosynthèse et le développement des plantes sont alors perturbés. La fumagine de par sa couleur noire déprécie également l'esthétique du végétal pouvant engendrer une perte de valeur marchande pour les végétaux de pépinière.



Photo 1 : Cicadelle adulte (Source FREDON L.R.M.P)

Mesures préventives :

- Limiter les traitements chimiques permet de favoriser la présence du prédateur *Neodryinus typhlocybae* ennemi naturel de la cicadelle blanche.

Cochenille australienne, *Icerya purchasi*

D'importantes attaques de cochenilles australiennes sont signalées sur *Pittosporum tobira* à Théoule-sur-Mer (06). Les dégâts sont considérables avec parfois un important dépérissement du végétal.



Photo 2 : Dégâts sur *Pittosporum tobira*



Photo 3 : cochenilles adultes

(Source : Sandrine Pionnat – Agrodiagnostic)

Mesures préventives :

- Limiter les traitements chimiques permet de favoriser la présence d'auxiliaires naturels comme certaines coccinelles et principalement *Rodolia cardinalis* qui est un prédateur de la cochenille australienne.

Tenthrede du rosier, *Allanctus sictus*

Les larves de tenthrèdes également appelées fausses chenilles sont signalées sur rosiers dans les Alpes-Maritimes (Pessicart). Les **dégâts sont modérés**.

Les tenthrèdes vivent en colonies et se nourrissent des feuilles de nombreux végétaux. En très grand nombre les dégâts de défoliation peuvent être importants.

Les insectes de la famille des ichneumonidés (hyménoptères) sont des parasites naturellement présents dans l'environnement. *Rhorus extirpatorius* est le principal ennemi de la tenthrède. Il pond ses œufs sur ou dans les larves. La jeune larve d'ichneumon se développe ensuite aux dépens de son hôte. Limiter les interventions insecticides permet de favoriser la présence naturelle des auxiliaires. Les ichneumons apprécient notamment la présence de plantes fleuries riches en pollen. Les haies à végétation dense et quelques amas de bois ou d'écorces de pins constitueront des abris efficaces pendant l'hiver.

Processionnaire du pin, *Thaumetopoea pityocampa*

Le dispositif de piégeage a été mis en place dans la région sur les communes d'Avignon (84), Cuers (83), La Crau (83), Rocbaron (83).

Les vols de papillons de la processionnaire du pin n'ont pas encore débuté dans ces secteurs.

Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*

Les vols de la pyrale du buis ont pour l'instant cessé comme l'indique le diagramme suivant. Seuls 2 papillons ont été capturés semaine 28 sur le site de La Farlède (83).

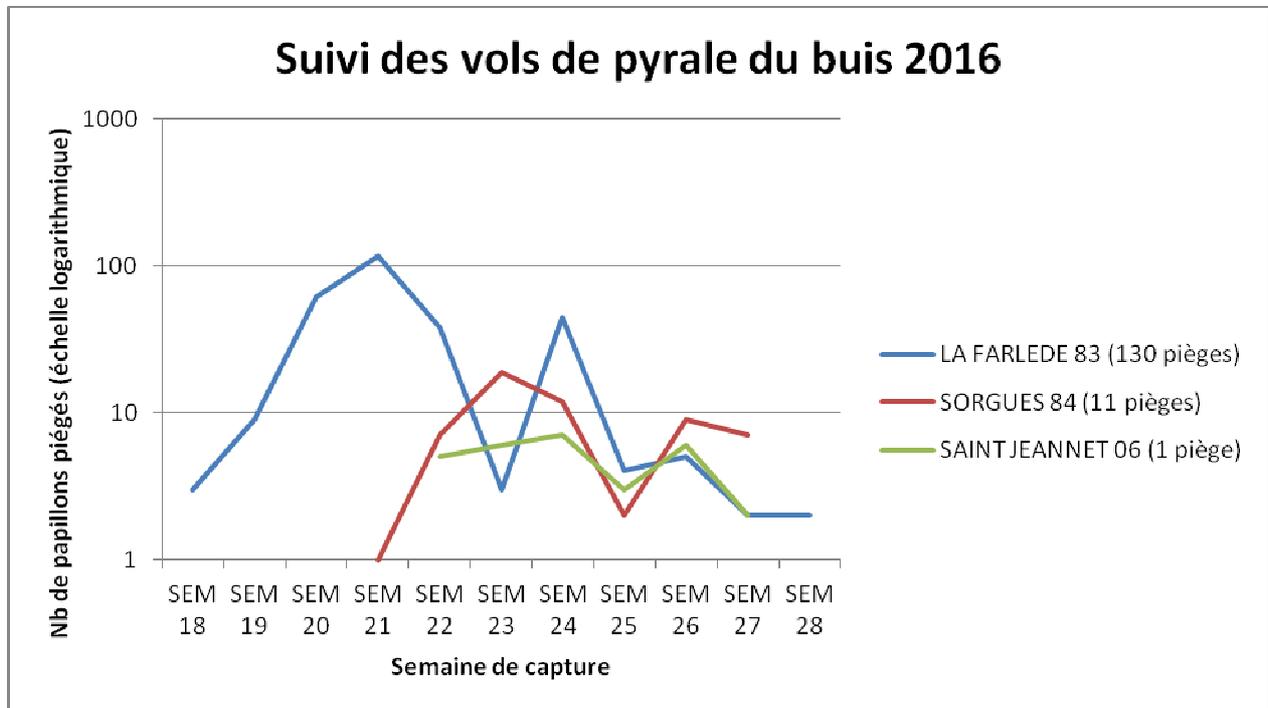


Figure 1 : Courbe de vol de la pyrale du buis (échelle logarithmique supérieure à 0)

Maladies

Oïdium du platane, *Erysiphe platani*

D'importantes attaques d'oïdium ont été signalées dans le Var à Toulon et La Crau où des symptômes de crispation des jeunes feuilles et de feutrage blanc sont visibles. Les orages d'été annoncés pour cette fin de semaine peuvent favoriser le développement de cette maladie. L'oïdium ne provoque pas de dégâts irréversibles pour le platane mais il peut entraîner un affaiblissement sur jeunes sujets en pépinière.

En milieu urbain et en espaces verts, on note une dépréciation esthétique importante pouvant aller jusqu'au blanchiment généralisé des feuilles ainsi que la chute prématurée des feuilles fortement atteintes.

Méthodes culturales :

- Eviter les tailles sévères. En effet les tailles drastiques entraînent un débourrement plus tardif et la présence de tissus jeunes particulièrement sensibles à l'oïdium à une période très favorable au développement de la maladie.
- Eviter les excès d'arrosage, notamment les arrosages des bouledromes sous les platanes entraînant des conditions d'hygrométrie favorables au développement de la maladie.

Mesures préventives en cas de nouvelles plantations :

- Prévoir un espacement suffisant entre chaque arbre pour limiter la stagnation de l'humidité au niveau des frondaisons

Xylella fastidiosa

Un nouveau cas de la bactérie *Xylella fastidiosa* a été détecté sur ***Lavandula angustifolia*** en région PACA. Il s'agit du premier cas sur ce végétal en **France continentale** s'ajoutant à ceux sur *Polygala myrtifolia* et *Spartium junceum*. Une carte interactive des zones tampons en France est disponible en ligne :

http://shiny-public.anses.fr:3838/Xylella_fastidiosa

De nouveaux végétaux ont été détectés positifs à la bactérie *Xylella fastidiosa* sous espèce **multiplex** suite à des prélèvements et des analyses en laboratoire en France (Corse comprise) portant à 27 le nombre de végétaux hôtes au 15 juillet 2016. La liste des végétaux hôtes est disponible sur le site de l'union européenne (télécharger l'update 7 en date du 15 juillet 2016) :

http://ec.europa.eu/food/plant/plant_health_biosecurity/legislation/emergency_measures/xylella-fastidiosa/susceptible_en.htm

Par ailleurs un plant de laurier rose *Nerium oleander* a été détecté positif à *Xylella fastidiosa* sous espèce *fastidiosa* en Allemagne. C'est la première détection de cette sous-espèce en Europe. Cette sous-espèce est connue pour s'attaquer à la vigne, au caféier et à l'amandier.

Plus d'informations sur cette maladie : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Xyllela-Fastidiosa>

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN SONT REALISEES PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES : CONSEILLERS, PAYSAGISTES, AGENTS DE COLLECTIVITES... **SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR OBSERVATEUR**, CONTACTEZ-NOUS :
ANNE ROBERTI : 04 94 35 22 84

LE BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL PEUT VOUS ETRE ENVOYE **GRATUITEMENT PAR MAIL**.

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS ABONNER, RENDEZ-VOUS SUR WWW.BSV-PACA.FR.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

FREDON PACA, FDGDON 84, FDGDON 13, AGROBIO TECH, AGRODIAGNOSTIC ,SARL BIBIANO, COMMUNES DU LAVANDOU, SAINTE-MAXIME, NICE, FOS SUR MER, VITROLLES, ANNE GIVRY ESPACE PAYSAGE, ATRIUM PAYSAGE, BOTANIC, GILLES MARTIN, LYCEE AGRICOLE D'HYERES, INRA-UNITE EXPERIMENTALE ENTOMOLOGIE ET FORET MEDITERRANEENNE, COOPERATIVE TERRES D'AZUR, KOPPERT, CHAMBRES D'AGRICULTURE DU VAR ET DES ALPES-MARITIMES.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Anne ROBERTI, Myriam MORETO, Claire LAFON, Carol MINIGGIO, Carole FELIS

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.